



25  
ans

**Invitées : Maria De Koninck, professeure au Département de médecine sociale et préventive, Université Laval  
et Francine Descarries, professeure au Département de sociologie, UQAM**

**NDLR.** Les textes qui suivent sont les allocutions présentées lors de la table ronde sur le thème : «Le droit des femmes à l'intégrité physique peut-il avoir une limite?» Le CSF avait demandé aux conférencières d'adopter des points de vue différents, des angles d'approche parfois opposés, pour faire ressortir les paradoxes de certaines positions féministes. Ces textes s'inscrivent dans un contexte plus global de réflexion sur des grands enjeux difficiles mais réels qui se posent aux féministes aujourd'hui.

Les allocutions sont présentées dans l'ordre où elles ont été données.

### **Allocution de madame Maria De Koninck**

Le cheminement parcouru au cours des trente dernières années a eu un impact majeur sur les trois dimensions de l'expérience de la maternité que sont le désir d'être mère, le devenir mère et l'être mère. Selon l'angle d'approche adoptée, nous pouvons affirmer avoir fait des progrès comme nous pouvons estimer avoir emprunté des voies qui nous placent maintenant devant un certain nombre de problèmes.

Au chapitre du désir d'enfant, nous disposons aujourd'hui, grâce à des savoirs, des pratiques et la reconnaissance de certains droits, de plus de moyens qu'autrefois lorsqu'il s'agit de prendre des décisions en matière de procréation. En revanche, nous faisons encore face à des contraintes et à des obstacles même s'ils diffèrent de ceux auxquels nos mères étaient confrontées. On ne peut toujours pas affirmer que les femmes jouissent d'une possibilité réelle de faire des choix.

Pour leur part, les conditions du devenir mère, ne serait-ce qu'au chapitre de la santé, se sont considérablement améliorées, mais plusieurs femmes prétendent que nous en payons le prix sur le plan de la qualité des expériences de la grossesse et de l'accouchement.

## **Colloque Marcher sur des œufs Certains enjeux du féminisme aujourd'hui 28 et 29 mai 1998**

**Dévalorisation et déqualification du rôle maternel :  
est-ce la faute des féministes?**

Enfin, si être mère aujourd'hui est toujours aussi exigeant, ce rôle occupe dans la vie de la majorité d'entre nous, une place nettement plus circonscrite qu'autrefois, ce qui permet de vivre d'autres types d'expériences.

Nous avons toutefois un problème que je qualifie de majeur qui mérite d'être examiné : celui du statut même de la maternité. Quelle valeur accordons-nous collectivement à la maternité? Ma réponse est plutôt négative. Si la contribution des femmes à la société est plus visible qu'elle ne l'était il y a trente ans, si nous avons fait des gains pour ce qui est de la représentativité des femmes dans les lieux de pouvoir, la reconnaissance de la maternité en tant que contribution essentielle à la vie collective a peu progressé. Or, le statut des femmes est lié intrinsèquement (attention, non pas exclusivement) au statut de la maternité. De plus, il s'agit là d'une expérience à laquelle beaucoup de femmes tiennent.

Dans nos revendications, dans nos batailles, nous avons mis l'accent sur un objectif d'autonomie et particulièrement sur celui de l'autonomie économique des femmes. Je ne suis certainement pas prête à remettre en cause cet objectif notamment compte tenu de la

violence faite aux femmes et à leurs enfants. Cette dimension est fondamentale. Une femme doit pouvoir dire non, doit pouvoir dire : «C'est assez». Or, pour cela elle doit nécessairement disposer de certains moyens financiers. Par ailleurs, cet objectif doit être replacé dans un contexte plus large qui laisse un peu plus d'espace aux différentes expériences que les femmes souhaitent vivre.

La démarche égalitaire a connu des glissements de deux types. Le premier est la valorisation excessive des activités de type productif ou, dit autrement, de type marchand, et le second, la fuite du monde domestique associé à l'aliénation des femmes.

Je m'explique. L'intégration progressive des femmes au marché du travail répondait aux objectifs d'élargir leur champ d'action et de leur permettre d'acquérir de l'autonomie économique; mais elle s'est concrétisée selon une vision androcentriste. Nous avons adopté le modèle masculin que je résumerais ainsi : un producteur désincarné de tout ce qui est de l'ordre de la reproduction, soit un être sans parents et sans enfants, entièrement disponible à son travail.

Pour avoir accès au travail rémunéré et plus encore aux emplois d'où nous étions totalement absentes, on a exigé de nous de faire comme eux, il a fallu s'inscrire dans le moule dominant. Mais voilà, ça ne marche pas. Beaucoup de femmes veulent faire autre chose que remplir des fonctions rémunérées ou se consacrer entièrement à une carrière. Elles veulent avoir des enfants, s'occuper d'autres personnes. De là est venue la nécessité d'obtenir des mesures que je qualifie d'exceptionnelles tel le congé de maternité, gagné de haute lutte. En effet, le congé de maternité demeure une mesure individuelle et exceptionnelle. Pause dans le travail, pause aussi dans le cheminement professionnel. Or, les pauses coûtent cher.

Bien sûr, la plupart des femmes ont résisté et celles qui veulent des enfants en ont malgré tout. Bien sûr aussi, la situation s'est améliorée si nous comparons ce qui se passe aujourd'hui à ce qui prévalait autrefois mais à quel prix?

— Comment est déterminé le moment où les femmes ont leurs enfants? Comment réagissons-nous devant les jeunes femmes qui décident de bifurquer de la trajectoire professionnelle pour «faire un ou des petits?» Le désir d'enfant est aujourd'hui soumis aux règles impitoyables de l'autonomie économique. Dorénavant, pour réussir, ne faut-il pas gérer la fécondité afin qu'elle n'entrave pas le cheminement professionnel?

— Quelles sont les conditions dans lesquelles le devenir mère se concrétise? Des centaines de femmes sont encore congédiées chaque année parce qu'elles sont enceintes. La précarisation de l'emploi accompagne, nous le savons, l'expérience de nombreuses travailleuses qui prennent un «congé» de maternité.

— Selon leurs propres dires, des femmes syndiquées, pourtant bien protégées par des conventions collectives qui bonifient les conditions minimales de travail, racontent qu'elles se font reprocher d'être enceintes parce que leurs collègues y voient une source d'emmerdements et éventuellement, de surcroît de travail.

— Retards et ratés, bifurcations de trajectoires professionnelles, voilà quelques-unes des caractéristiques du cheminement de nombreuses femmes dans un marché du travail conçu et géré comme si l'homme était le seul prototype de l'humanité et encore, un homme sans potentiel ni réalité de reproduction.

Ainsi, les femmes enceintes au travail dérangeant, désorganisent. L'absence pour maternité fait de même. Et celles qui décident de se consacrer pour un temps à leurs enfants font encore pire...

Le second glissement tient au rejet officiel du domestique. Le foyer est apparu comme le lieu d'enfermement et l'obstacle à l'émancipation des femmes. Bref, il fallait en sortir à tout prix. Ce faisant, nous avons, d'une part, sanctionné la vision négative et dévalorisante de tout ce qui tient du «privé» et, d'autre part, nous avons placé de nombreuses femmes dans une situation difficile. Certains de nos discours ont en effet été assez dévastateurs et Sylviane Agacinski, dans son livre *Politique des Sexes* paru au Seuil en février dernier, pose une très bonne question :

«Il faudrait se demander pourquoi on accepta si facilement de dévaloriser le travail (et le statut) des femmes au foyer, au lieu de critiquer l'exploitation dont il faisait l'objet. C'est un peu comme si, au lieu de dénoncer l'exploitation du travail des ouvriers, on avait dit qu'il était sot et méprisable et que les ouvriers devaient quitter l'usine et changer complètement d'activités.»

Dans le contexte actuel, pour de trop nombreuses femmes, la maternité et les expériences qui tiennent des relations d'entraide, les soins donnés aux proches notamment, ne sont pas socialement perçues comme une source d'épanouissement, une contribution essentielle à la vie collective. Aussi, elles constituent des courses à

obstacle pour ne pas dire des handicaps même si nombreuses sont les femmes qui affirment en retirer beaucoup de satisfaction.

L'emphase que nous mettons sur la vie professionnelle et l'autonomie économique sanctionne une perception du potentiel reproducteur et de son éventuelle actualisation comme une infériorité inscrite dans le féminin. Cela reflète le regard posé sur la différence biologique entre les sexes, soit celle du corps des femmes dont le potentiel de procréation est un problème à gérer. L'association maternité-pauvreté nous interpelle profondément parce qu'elle ne laisse aucun doute sur le statut de l'expérience maternelle.

Qu'en est-il de ces orientations?

Il y a un androcentrisme persistant dans notre façon d'aborder la question de l'autonomie économique et du travail. L'organisation du travail doit être complètement remise en question. Rien de moins.

Vouloir des enfants, les mettre au monde, les éduquer : ces expériences humaines sont actuellement contrôlées selon les règles de la production et sont encadrées de façon à ne pas la gêner. Les ajustements et règles d'exceptions gagnés au prix de batailles formidables nous laissent avec ceci : nous sommes toujours le deuxième sexe qui a besoin de mesures particulières.

Et si nous affirmions la différence au lieu de la gérer pour mieux l'occulter? La différence entre les sexes ne devrait-elle pas être située comme fondement de l'organisation sociale du travail pour nous sortir du guêpier de sa division sexuelle? Et si nous laissions libre cours à l'expression du désir d'enfant comme une affirmation de soi en tant que femme tout aussi valable sinon plus que beaucoup d'autres expériences socialement valorisées. Dans le contexte actuel? Appauvrissement à l'horizon bien sûr. Il s'agit donc de renverser les mentalités.

Jusqu'à maintenant, permettez-moi d'être franche, le discours sur l'égalité a beaucoup trop ressemblé à transformer les deux sexes en un seul, masculin il va sans dire. Pourtant, ce sont les gains du mouvement féministe qui font en sorte qu'aujourd'hui les jeunes femmes ne sont pas «destinées» à n'être que mères et nécessairement marginalisées si elles ne veulent pas le devenir. Cependant, plusieurs de celles qui souhaiteraient avoir des enfants vivent des dilemmes parfois déchirants.

Nous avons fait un sacré boulot. Mais nous n'avons pas tout réglé. Nous nous sommes rapprochées du mur des mentalités auquel il faut maintenant s'attaquer. Ce mur, le plus résistant, est celui de la négation de la différence comme fondement de notre humanité. Nous pouvons être différentes sans être dominées et le salut n'est pas dans un troisième sexe.

Si le débat entourant les femmes dites au foyer est si complexe, c'est qu'il est mal engagé. Le prisme qui domine dans l'analyse des activités de production et de reproduction est un prisme androcentriste. Être mère demeurera synonyme d'activités sous-évaluées tant et aussi longtemps que nous n'accorderons pas à la reproduction le statut qui lui revient à titre de fondement de notre survie comme collectivité humaine.

Le mouvement des femmes est sans doute le mouvement social le plus significatif du vingtième siècle. Les remises en question qu'il a suscitées et qu'il continue à susciter ont bouleversé les traditions, déstabilisé les rapports hiérarchiques, dénoncé et dans certains cas mis fin à des injustices. Il ne s'agit surtout pas de remettre en cause le chemin parcouru alors que dans de nombreuses sociétés les changements nécessaires sont encore colossaux.

Mais il faut maintenant aller plus loin et revoir l'égalitarisme assimilateur. La transformation qui s'impose, si nous souhaitons un monde véritablement équitable, est le rejet sans équivoque et sans concession de la dichotomie production/reproduction.

Les femmes veulent tout avoir : décider oui ou non de mettre des enfants au monde et si elles en ont, s'en occuper tout en gagnant leur vie. Et pourquoi pas? Nous sommes des êtres humains à part entière et pas à moitié. Le modèle qui domine nie une partie de ce que nous sommes, que nous décidions d'être mères ou pas.

Ma conviction est qu'une voie à emprunter pour aller plus loin est celle de l'affirmation de la différence. Différence sur laquelle doit reposer l'organisation économique et sociale. De là la nécessité de nous faire entendre. C'est l'enfermement dans le monde domestique qui a causé et qui peut causer problème, ce ne sont pas les expériences humaines qui lui sont associées. Accepter la dévalorisation de la maternité rejaillit négativement non seulement sur les mères, mais sur l'ensemble des femmes. Revendiquer un autre statut pour la maternité ne veut pas dire qu'il y a là le destin des femmes. C'est affirmer qu'il s'agit d'une expérience unique et essentielle à l'humanité.

## Allocution de madame Francine Descarries

Pour le moins, la question qui sert d'introduction à la présente table ronde me laisse perplexe. Certes, j'en comprends la raison d'être, mais je suis néanmoins hésitante à me prêter au jeu de la réponse, craignant que celui-ci ne m'entraîne dans une attitude défensive pour parler du rapport des femmes à la maternité, alors même que c'est de façon dynamique et positive que je souhaite aborder cette thématique.

*Dévalorisation et déqualification du rôle maternel, est-ce la faute des féministes?* est la question que l'on peut lire dans le programme de la table ronde. De là à affirmer que les féministes seraient en partie responsables de l'attrition du soutien gouvernemental aux mères de famille, du préjudiciable maintien de la division sexuelle du travail, ou encore du fait que certaines femmes se sentent coincées dans leur identité de femme et de mère, il n'y a qu'un pas que certains et certaines n'hésitent pas à franchir.

Pour ma part, la fréquentation assidue de la littérature féministe au cours des trente dernières années, de même qu'une participation plus ou moins constante aux luttes du mouvement des femmes québécois m'incitent à affirmer tout le contraire et à proposer à notre réflexion la question suivante :

Comment la société s'organise-t-elle, comment les idéologues, les décideurs bien-pensants ou encore les médias s'y prennent-ils pour nous faire croire :

- qu'il y a eu dévalorisation et silence généralisés de la part des féministes à l'égard de la maternité;
- que les femmes seraient piégées par leur nouveau «nous» social, si chèrement acquis et toujours quelque peu menacé, et qu'elles seraient même prêtes à mettre «un bémol» sur leurs aspirations à l'autonomie et à la réalisation de soi, en raison des difficultés rencontrées;
- ou encore, très concrètement, qu'il existerait deux catégories de mères, soit les mères à temps plein et les mères à «temps partiel», alors que l'expérience démontre **qu'aucune mère ne cesse d'être mère en franchissant le seuil du bureau** : le recouvrement des tâches, et surtout des inquiétudes, qui s'observe entre la maison et le travail en est un indice indéniable; seuls le lieu et les modalités de l'exercice

changent dans ce cas, et non sa nature et sa finalité. Les études menées au cours de la dernière décennie sur le thème de l'articulation famille-travail ont ramené, il est vrai, plusieurs d'entre nous à s'intéresser plus concrètement, plus directement aux diverses facettes et multiples réalités de l'expérience maternelle. Toutefois, si la plupart des observations antérieures des chercheuses et théoriciennes féministes ne portaient pas aussi spécifiquement sur l'étude empirique de l'expérience et du rôle maternel, cela ne veut pas dire pour autant que la problématique de la maternité ait été absente des discours et des pratiques du féminisme. Certes, l'orientation des analyses pouvait être autre<sup>1</sup>, mais, chose certaine, la maternité tout comme l'institution maternelle ont toujours été au cœur même du cheminement intellectuel et militant du mouvement des femmes.

Notre mémoire historique serait-elle si courte que nous aurions déjà oublié la somme d'écritures, de recherches, d'interventions et d'actions militantes qui a mené, au cours des décennies précédentes, à la dénonciation, puis au refus des conditions de dépendance et d'appropriation associées au rôle maternel? Ces conditions, faut-il le rappeler, prenaient forme, entre autres, dans le confinement des femmes à la sphère privée, leur assignation aux travaux domestiques, leur dépendance économique, comme dans leur subordination à l'autorité maritale et la limitation de leurs droits civils et maternels au sein du couple conjugal.

Peut-on honnêtement penser que les revendications qui ont été formulées par les différents courants du féminisme n'avaient pas pour objectif de redonner dignité et valorisation aux femmes et, par corollaire, à leur rôle maternel? Sommes-nous, du même coup, en train de gommer l'apport dynamique et constant des discours et des pratiques féministes dans la lutte pour l'obtention d'une reconnaissance sociale du travail non rémunéré effectué par la très grande majorité des femmes, quelle que soit leur situation professionnelle? Certes, les propositions envisagées pour y arriver diffèrent et reflètent dans leur formulation la multiplicité des points de vue présents au sein du mouvement des femmes. Mais, s'il est une conviction qui réunit les féministes québécoises de toutes tendances, c'est bel et bien que le travail ménager et de soins aux enfants est un véritable travail. Serions-nous

aussi en train de laisser entendre, même au sein du mouvement des femmes, que nous sommes allées trop loin dans la revendication de nos droits, dans notre volonté de changement, dans notre désir d'accéder à une pleine et entière participation à la société civile, autrement dit dans notre quête d'égalité et d'autonomie<sup>2</sup>? Comment, enfin, arrive-t-on à dire que le féminisme pourrait être responsable des problèmes et des contradictions qui font l'objet de ses luttes, si ce n'est qu'un tel énoncé traduit, au mieux, un manque d'imagination pour faire face aux nouveaux problèmes et aux nouvelles contradictions que nos propres revendications et succès ont générées; au pire, un constat d'impuissance face à la difficulté, voire l'impossibilité de formuler et de faire entendre, dans l'actuelle conjoncture du repli sur l'individu, du désengagement de l'État et de l'attrition de l'emploi, un discours féministe revendicateur et capable de se démarquer des diktats d'un modèle obsolète de la maternité construit sur la dépendance économique des femmes et sur leur responsabilisation dans la sphère privée.

Il va sans dire que les précédentes réflexions ne doivent pas être interprétées comme un refus de dialogues ou de remise en question des revendications et stratégies du féminisme. Bien au contraire. Il est évident que, plus que jamais, le féminisme doit diversifier et multiplier ses voies de questionnement; il doit élargir son champ d'observation ou d'intervention afin de mieux cerner l'interdépendance, la complexité, et la pluralité des rapports sociaux en cause et celle des situations rencontrées. Il doit également accorder une attention toute particulière aux risques de marginalité et d'exclusion associés dorénavant, non seulement au seul statut de femme au foyer, mais encore à ceux de femmes en chômage, de femmes assistées sociales, de travailleuses au bas de l'échelle, de mères seules, de femmes âgées, etc.<sup>3</sup>.

En fait, il est primordial, comme nous le faisons aujourd'hui, que le féminisme, ses militantes et ses penseuses trouvent l'énergie et la volonté politique de s'interroger sur les limites des démarches et des actions entreprises dans le passé, sur la signification des hésitations, sinon des refus, exprimés à l'égard de certaines propositions féministes par plusieurs femmes et groupes de femmes, de même que sur les nouveaux enjeux générés par des acquis arrachés de haute lutte.

Ceci étant dit, j'aimerais à ce point-ci amorcer ma

participation dans le débat à partir de quelques remarques et questions dégagées des recherches que Christine Corbeil et moi-même menons depuis plusieurs années sur les mères travailleuses.

D'une part, il nous faut relever le consensus social qui se dégage voulant que la participation des femmes au marché du travail constitue, dans une société salariale comme la nôtre, la seule voie réaliste et plausible vers l'autonomie<sup>4</sup>, et cela en dépit du peu de sensibilité de la culture organisationnelle à l'égard des responsabilités familiales, des promesses de partage «non tenues» par les nouveaux pères et de l'inévitable course contre la montre dans laquelle sont engagées les mères travailleuses.

D'autre part, plusieurs recherches le confirment : contrairement aux générations précédentes, la majorité des femmes n'entrevoient plus les sphères familiale et professionnelle en termes oppositionnels, mais bien selon une logique d'interrelation et de recouvrement<sup>5</sup>. En fait, la plupart ne conçoivent plus leur vie autrement qu'à travers la dualité de leur identité maternelle et professionnelle, alors même que leur apport économique est indispensable au bien-être, voire à la survie économique de leur famille. Pour elles, il n'est plus question de choisir entre l'un ou l'autre. L'un ne va pas sans l'autre, et elles sont sur le marché du travail pour y rester. Bref, elles refusent de se voir cantonnées dans un rôle et une image de soi qui les limiteraient à la maternité ou les dépeindraient comme de moins bonnes mères en raison de leur statut de travailleuse, alors que l'univers du travail fait aussi partie intégrante de leur vie.

«Nous aimons nos enfants, mais refusons de vivre seules les contraintes du maternage ou d'être assignées à l'univers domestique» est sans doute l'énoncé qui résume le mieux les sentiments d'une forte proportion de femmes. À cet égard, nos propres recherches, comme plusieurs autres études récentes sur le thème de l'articulation famille-travail, montrent que la grande majorité des mères en emploi ont intériorisé une conception positive et intégrée de leur double identité de mère et de travailleuse, au point d'ailleurs d'en sous-estimer, voire d'en taire les contraintes<sup>6</sup>. Par contre, elles sont quasi unanimes aussi à réclamer un rapport mieux équilibré entre les deux univers et un rythme de vie qui idéalement leur permettrait de profiter plus sereinement des deux mondes.

Mais si ces femmes semblent relativement à l'aise dans leur double identité de mère et de travailleuse, l'analyse de leur discours sur la maternité nous a amenées à parler, d'un côté de leur indéniable contentement et de l'autre, de cette face plus sombre de leur existence qui les oblige à s'interroger sur le prix à payer pour être mère en termes personnels et professionnels. Il devient dès lors impossible de faire l'économie d'une réflexion contextualisée sur le rapport que les femmes entretiennent à l'égard de leur double identité maternelle et professionnelle, en raison même des ambivalences, paradoxes et contradictions qui traversent leur existence. Prises entre le désir de partager la parentalité et la peur de perdre leur rôle de parent principal, entre la prérogative à accorder aux enfants et la volonté d'autonomie et de réussite professionnelle, les femmes sont toujours à l'affût de solutions pratiques novatrices qui s'inspireraient des objectifs de transformation visés par le mouvement des femmes et qui, sans prendre comme référence un passé révolu, reposeraient sur une véritable redéfinition des rôles paternel et maternel tout en faisant place au double attachement des femmes à l'égard du travail et de la maternité<sup>7</sup>. Toutes en conviennent, l'articulation famille-travail est profondément traversée par la division sexuelle du travail et ne saurait donc nullement être réduite, en conséquence, à «un problème de femmes». Aussi pour pallier le regard tronqué, dissocié qui est trop souvent posé sur le double travail, la double identité des femmes, il y a lieu, pour le moins, d'interpeller la dimension androcentriste et univoque des concepts que nous utilisons pour décrire cette réalité, à commencer par les concepts de travail et de maternité.

Enfin, vous me permettrez, avant de conclure, de m'arrêter un instant sur cette affirmation que je vois hélas trop souvent répétée dans les médias disant que nous assisterions présentement à un nouveau phénomène, soit celui d'un mouvement de retrait du marché du travail de la part des jeunes mères.

Or, dans les faits, rien n'est plus contraire à la réalité. C'est effectivement la tendance inverse qui constitue un phénomène : à savoir que de plus en plus de femmes maintiennent dorénavant de façon continue leur lien d'emploi en dépit de la présence de jeunes enfants à la maison<sup>8</sup>. À preuve, au Québec, le nombre de femmes en emploi ayant des enfants âgés de moins de 5 ans est passé de 30 % en 1976 à 66,6 % en 1995<sup>9</sup>. En fait, alors qu'il y a à peine vingt ans, deux mères sur trois d'enfants d'âge préscolaire se retiraient du marché du travail pour

une période plus ou moins prolongée, aujourd'hui, c'est seulement une mère sur trois qui fait ce choix. Bref, même si témoignages, tables rondes et histoires de vie sont présentés à la une dans la presse féminine pour documenter ce que cette dernière qualifierait de nouveau phénomène, ce mouvement de repli vers le foyer des mères travailleuses est de plus en plus marginal et la plupart du temps de courte durée.

Ce qui est vrai, par ailleurs, c'est qu'en dépit d'une forte augmentation au sein de la main-d'œuvre des femmes âgées de 25 à 44 ans, leur taux d'activité est passé de 57,6 % à 75 % entre 1980 et 1995, leur maintien continu en emploi n'est pas chose acquise. Il y a encore une plus grande occurrence d'épisodes d'interruption d'emploi dans les trajectoires professionnelles féminines que dans les trajectoires masculines, bien que ces épisodes soient moins fréquents et moins prolongés qu'auparavant. Or, si dans certains cas, ces replis vers le foyer peuvent résulter d'un choix «dit» volontaire et valorisé, l'inadéquation des mesures sociales, la faible rémunération du travail féminin ainsi que le maintien de la division des tâches au sein du foyer doivent aussi être pris en considération comme éléments d'explication.

Sans nécessairement accuser les médias de participer à l'essor d'un ressac anti-féministe, qui ferait écho au ras-le-bol de certaines femmes en emploi déçues de voir leurs espoirs de libération confrontés aux ratés de l'articulation famille-travail, on peut cependant leur reprocher de véhiculer un discours nostalgique et ambigu faisant la promotion d'un ancien modèle de fonctionnement familial — mère au foyer et père pourvoyeur — comme moyen de combler les besoins des enfants et des parents, de pallier l'insuffisance androcentriste de la culture organisationnelle et finalement de contourner les multiples problèmes sociaux engendrés par la rareté des emplois et la présence des deux parents sur le marché du travail. On pourra aussi reprocher aux médias d'être beaucoup plus discrets, pour ne pas dire muets, lorsqu'il s'agit d'évoquer la réalité de ces mères qui retournent au foyer, plus souvent qu'autrement, en raison de multiples contraintes d'ordre personnel, familial ou structurel ou de la crise des emplois.

Les effets anticipés d'une telle désinformation risquent d'être d'autant plus préjudiciables que non seulement, comme nous l'avons déjà mentionné, l'intégration au marché du travail des femmes représente une ouverture sur la vie sociale et la voie d'accès par excellence vers l'autonomie économique, mais encore, comme le

soulignait, dès 1974, Andrée Michel, la participation des femmes au marché du travail peut aussi représenter «un facteur émancipateur déterminant au sein même de la famille, dans la restructuration du couple vers plus d'égalité», et dans la redéfinition des rôles paternel et maternel. En contrepartie, il a été largement démontré que le confinement des femmes au foyer, même si une certaine reconnaissance socio-économique était accordée au travail domestique, constitue un facteur d'isolement, de dépendance et d'appauvrissement dans les sociétés salariales.

Pour conclure, je me contenterai de soulever trois questions qui m'apparaissent particulièrement importantes dans le contexte du débat d'aujourd'hui.

- Comment faire sens du discours entretenu sur la maternité et offrir une conception renouvelée de l'identité féminine? Plus concrètement, face à la conception idéalisée qui nourrit l'ambivalence des femmes quant à leurs choix et à leurs priorités en matière de famille et de travail, comment proposer de nouvelles formes de parentalité et actualiser un contrat parental basé sur l'adéquation des rôles maternel et paternel?

- Comment faire pour que les femmes puissent assumer leur désir d'enfant sans du même coup signer, au nom d'un idéalisme ou par fausse nostalgie, un nouveau contrat de dépendance, peut-être moins contraignant qu'autrefois, mais tout de même réel et coercitif?

Sur un plan plus immédiat, comment éviter que la reconnaissance sociale et économique du travail domestique et des soins aux proches dépendants, réclamée depuis si longtemps, ne constitue pas une nouvelle voie d'enfermement des femmes, en particulier dans la conjoncture économique actuelle?

- Enfin, comment, sans nier la spécificité de l'expérience maternelle et les besoins immédiats et bien concrets des mères, faire éclater cette conception de la mère «parent principal», qui continue de nourrir l'ambivalence des femmes quant à leurs choix et à leurs priorités en matière de famille et de travail? Comment, par ailleurs, éviter le piège d'imposer un seul et unique modèle de mère au travail comme réplique à l'imposition traditionnelle d'un seul modèle de maternage?

Notes :

<sup>1</sup> Dans une démarche antérieure (Descarries et Corbeil, 1987, 1994), trois énoncés nous avaient permis de caractériser les premières phases de développement du discours contemporain du mouvement des femmes à l'égard de la maternité. *Nous ne sommes pas seulement des mères* avaient d'abord laissé savoir des femmes déterminées à entrer de plein pied dans la modernité et à obtenir leur juste part des ressources sociales. *Nous ne voulons que les enfants que nous aurons choisis d'avoir*, revendiquaient pour leur part les plus radicales d'entre elles qui voyaient dans la mystique de l'amour maternel un leurre à travers lequel les femmes ont été conditionnées à se mettre au service des autres. Désignée par certaines d'entre elles comme lieu principal de l'aliénation et de l'oppression des femmes, l'institution maternelle est alors théorisée comme synonyme d'enfermement et de rapports de dépendance affective et économique. Un tel cri de révolte, aussi libérateur soit-il, laissait, il va sans dire, peu de place à une nouvelle problématisation du vécu maternel. Or, malgré un chambardement total de leur mode de vie et de leur statut, les femmes n'ont pas pour autant abandonné leur désir d'enfant ou cessé d'assumer leurs responsabilités familiales et de valoriser les aspects relationnels qui s'y greffent. *Nous aimons nos enfants, mais refusons d'assumer seules les contraintes familiales ou d'être assignées à l'univers domestique* serait le troisième énoncé qui, dans cette optique, traduirait mieux les choix que la majorité d'entre elles ont effectués.

<sup>2</sup> Sous ce rapport, on pense notamment au livre récent de Francine Burnonville *Les femmes sont-elles allées trop loin?* et aux propos tenus par Denise Bombardier dans son essai *La déroute des sexes*.

<sup>3</sup> On pensera notamment aux enjeux qui se jouent autour du projet de loi n° 186 concernant le soutien du revenu, l'emploi et la solidarité sociale.

<sup>4</sup> Plusieurs études évoquées par Comaille (1992) vont dans ce sens. Pensons notamment à Bloch et al., 1989; Pitrou.

<sup>5</sup> Parmi les importants travaux qui abordent cette question, soulignons : Barrère-Maurisson, Marie Agnès, 1992; Battagliola, Françoise, Isabelle Bertaux-Wiame, Michèle Ferrand et Françoise Imbert, 1991; Labourie-Racapé, Annie, Marie-Thérèse Letablier et Anne-Marie Vasseur, 1977; Pitrou, Agnès, 1987.

<sup>6</sup> Double identité qui, à leurs yeux, fait sens et les désigne dans leur double attachement à leur rôle familial et à leurs activités professionnelles.

<sup>7</sup> Cela étant, pour de nombreuses femmes que nous avons interrogées, les tensions, les problèmes auxquels elles font face, - la course contre la montre dans laquelle elles sont engagées - ne sont pas tant la conséquence de leur «double emploi», mais résultent bien davantage des exigences accrues de productivité, des contraintes structurelles qui régissent leur participation au monde du travail, de la réduction des services et des mesures de soutien ainsi que de l'implication insuffisante des hommes dans la sphère domestique et de leur faible responsabilisation dans les activités d'articulation famille-travail.

<sup>8</sup> Incidemment, il s'agit là d'une des transformations les plus importantes ayant affecté la composition de la main-d'oeuvre au cours des dernières décennies.

<sup>9</sup> Et cette tendance n'a certainement pas encore atteint un point de saturation, puisque, entre 1993 et 1997, pour l'ensemble de la population active, seuls les taux d'activité des femmes âgées de 25 à 45 ans et de 45 à 64 ans ont connu une croissance statistique repérable, passant dans le premier cas de 77,4 à 78,2%, et le second de 56,7 à 58,1 %. Toutes les autres catégories ayant connu un déclin ou se maintenant au taux de 1993. (Statistique Canada, CANSIM, matrice 3472).

Bibliothèque nationale du Québec  
ISBN : 2-550-34262-3

© Gouvernement du Québec

### **Coordination**

Diane Guilbault

### **Traitement de texte**

Sylvie Taupier

### **Révision**

Marité Vézina

### **Où se procurer les publications**

Toutes les publications éditées par le Conseil du statut de la femme peuvent être commandées en écrivant à l'adresse suivante (numéro de téléphone requis avec les coordonnées pour l'expédition) :

Conseil du statut de la femme  
Service de la production et de la diffusion  
8, rue Cook, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5J7

Téléphone : (418) 643-4326  
Téléphone : 1 800 463-2851  
Télécopieur : (418) 643-8926  
Courrier électronique : [csf@csf.gouv.qc.ca](mailto:csf@csf.gouv.qc.ca)  
Internet : <http://www.csf@gouv.qc.ca>

En outre, les publications du Conseil peuvent être consultées dans ses bureaux régionaux. Enfin, la reproduction totale ou partielle des publications du Conseil du statut de la femme est autorisée à la condition d'en mentionner la source.

Dépôt légal — 1999

